

3^{ème} CHALLENGE DE VIDEO SOUS-MARINE du Bassin d'Arcachon

Ce challenge de vidéo sous-marine est organisé par Catherine Ragot en collaboration avec le CODEP 33 de la FFESSM.

1. Les compétiteurs (non professionnels), doivent fournir une vidéo sous-marine de **2 minutes 30 maximum**.
2. Les prises de vue doivent avoir été faites uniquement dans les eaux de la région Nouvelle Aquitaine (mer, lacs, étangs, carrières).
3. Les vidéos sont à envoyer **avant le 15 juin 2019** à:

Catherine RAGOT
292 avenue Aristide Briand
33700 MERIGNAC

4. Support : carte SD ou clés USB.
5. Délibération du jury et résultats le 23 juin 2019 en même temps que les résultats des Rencontres de photo sous-marine du bassin d'Arcachon.

Le coût de l'inscription est de 10 €

Renseignements : Catherine Ragot – 0662 68 03 32 – ragotc@orange.fr



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Téléphone mobile :

E-Mail :

Ci-joint un chèque de 10 € à l'ordre du CODEP 33

Le samedi 22 juin un dîner est organisé dans le cadre des Rencontres de photo sous-marine du Bassin d'Arcachon. Si vous souhaitez y participer veuillez joindre un chèque de 25 € à l'ordre du CODEP 33 FFESSM